

Soutien au secteur nucléaire

Le plan de relance permettra de maintenir les compétences indispensables à la filière nucléaire et de soutenir la compétitivité des entreprises par leur modernisation. Il visera également à favoriser l'innovation, notamment en matière de gestion des déchets, et à accélérer les opérations de démantèlement des installations mises à l'arrêt définitif.

Problématique

En France, la filière nucléaire est une des filières industrielles les plus importantes, qui regroupe 2 600 entreprises, dont plus de 50% ont une activité à l'export, et totalise 220 000 emplois directs et indirects. Elle rencontre aujourd'hui des difficultés qui ont été accrues par la crise sanitaire.

Description technique de la mesure

Il est essentiel de conserver la qualité des gestes techniques nécessaires à la sûreté des installations nucléaires, et de poursuivre les efforts de reconstitution et de développement des compétences des entreprises de la filière.

Pour cela, l'Etat soutiendra les initiatives de formation et d'excellence de la filière dans les métiers critiques, comme la soudure, et accompagnera les entreprises de la filière dans leurs projets de modernisation, de R&D et de croissance. L'accent sera également mis sur le développement des réacteurs modulaires de petite taille (SMR), en soutenant les initiatives françaises dans le domaine.

Enfin, plus de moyens seront consacrés au développement de solutions innovantes pour la gestion des déchets radioactifs.

Exemples de projets

Les projets soutenus seront sélectionnés en fonction de leurs retombées pour les entreprises et de leur caractère stratégique pour le maintien et le développement des compétences en France.

Exemples de projets visés par le plan de relance :

- Centre d'excellence dans le soudage en Bourgogne-Franche-Comté
- Projets améliorant la compétitivité des entreprises de la filière nucléaire en leur permettant de lever un certain nombre de verrous technologiques (en s'appuyant en particulier sur le projet « Usine du futur »)
- Projet de « Technocentre » de valorisation des métaux de très faible activité dans le département du Haut-Rhin
- Création d'un fond d'investissement avec EDF pour soutenir les entreprises de la filière
- Projet Nuward de petit réacteur modulaire (« SMR ») français

Impacts

Les impacts attendus sont une reconstitution des compétences de la filière dans des métiers en forte tension depuis plusieurs années, et la création d'emplois et de valeur dans les entreprises de la filière et de viser à un renforcement des capacités de la filière dans le domaine de la gestion des déchets, notamment dans une perspective de maintien d'activité dans les territoires concernés par les fermetures.

Indicateurs

- Emplois créés sur les métiers en tension de la filière
- Emplois créés dans les territoires concernés par des fermetures d'installation, des opérations d'assainissement ou de démantèlement
- Indicateurs spécifiques à chaque projet

Territoires bénéficiant de la mesure

France métropolitaine.

Coût et financement de cette mesure

Dans le cadre du plan de relance, le soutien total à la filière nucléaire s'élèvera à 200 M€ complété par un soutien du PIA, et i, co-investissement d'EDF et de l'État dans le fonds d'investissement, en vue de financer :

- le soutien au développement d'un SMR
- l'aide au renforcement des compétences, notamment en matière de soudage
- des solutions innovantes pour la gestion des déchets radioactifs et d'éventuelles alternatives au stockage géologique profond des déchets à vie longue ;
- le projet de « Technocentre »
- le soutien ciblé à quelques projets industriels en France permettant de consolider les compétences sur des maillons critiques
- la modernisation de la filière
- de manière plus générale aux projets visant l'amélioration de la compétitivité des entreprises

Au total, le plan de soutien à la filière nucléaire représentera un effort de 470 M€.

Calendrier de mise en œuvre

La mise en œuvre est prévue dès 2020 jusqu'en 2022.